

NOTRE ÉQUIPE DE CANDIDAT.E.S

Conseil d'administration

Collège B

- › Aydin BASARSLAN, PRCE, Institut d'études politiques
- › Nathalie LUDWIG, agrégée, Faculté de chimie
- › Jacques SALVAN, MCF, Faculté des sciences économiques et de gestion
- › Chloé DELACOUR, CCU-MG, Faculté de médecine
- › Michel LAMBINET, certifié, ESPE Académie de Strasbourg
- › Yasmine COX-RISS, certifiée, Faculté des langues et sciences humaines appliquées
- › Eric FRIES-GUGGENHEIM, MCF, Faculté des sciences économiques et de gestion
- › Brigitte DODU, agrégée, Faculté des lettres

Collège des personnels BIATSS

- › Dominique SCHLAEFLI, ingénieur de recherche, Service formation continue
- › Anne PELLETIER, bibliothécaire, Service commun de documentation, BU Droit
- › Abderrahim BEN SAIDA, technicien, Faculté de physique et d'ingénierie
- › Charlotte BÉRARD, adjointe technique, Direction de la recherche
- › Philippe HOFMANN, ingénieur d'études, Direction informatique
- › Sandrine MANSION, adjointe technique, Faculté des arts

Commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique

Collège B

Secteur « Sciences Humaines et Sociales »

- › Antje GUALBERTO, MCF, Faculté des langues et cultures étrangères
- › Thierry DI COSTANZO, MCF, Faculté des langues et sciences humaines appliquées

Secteur « Sciences et Technologies »

- › Michel LAMBINET, certifié, ESPE Académie de Strasbourg
- › Estelle FLATTER, agrégée, ESPE Académie de Strasbourg

Secteur « Droit, Economie, Gestion »

- › Luc NAEGELE, agrégé, Faculté des sciences économiques et de gestion

Collège des personnels BIATSS

- › Caroline CARLOT-SCHMITT, ingénieure d'études, Direction des relations internationales
- › Yannick WEISS, assistant ingénieur, Direction informatique
- › Anne PELLETIER, bibliothécaire, Service commun de documentation, BU Droit
- › Jean-Olivier DALBAVIE, ingénieur d'études, Faculté de chimie

Commission de la recherche du conseil académique

Collège E : personnels ingénieurs et techniciens

- › Daniel CLESSE, ingénieur d'études CNRS, LNCA UMR 7364
- › Safia KIHHEL, ingénieure d'études CNRS, IPHC UMR 7178
- › Damien BRAUN, ingénieur de recherche, Direction des usages du numérique

Collège F : autres personnels techniques, administratifs et de bibliothèque, sociaux et de santé

- › Sébastien BOUR, adjoint administratif, Institut d'études politiques



De gauche à droite :

Luc Naegelé, Dominique Schlaefli, Daniel Clesse, Antje Gualberto, Sébastien Bour, Nathalie Ludwig, Philippe Hofmann, Jean-Olivier Dalbavie, Caroline Carlot-Schmitt, Damien Braun, Yannick Weiss, Abderrahim Ben Saïda



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

PROFESSION DE FOI DE LA LISTE CFDT POUR LES ÉLECTIONS AUX CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

17 novembre 2016

Des élections ? Pour quoi faire ?

Le 17 novembre 2016 vous êtes appelé.e à élire vos représentant.e.s qui siégeront pendant quatre ans dans les conseils de l'université.

À quoi servent les conseils centraux ?

Le conseil d'administration (CA) prend les décisions stratégiques qui ont notamment un rapport avec les finances de l'établissement.

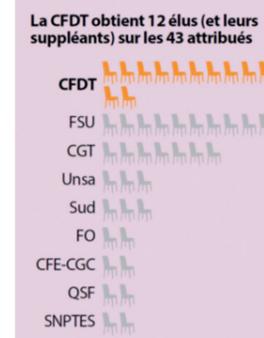
Le conseil académique (CaC) a un pouvoir décisionnel en lien avec les questions de recherche, de formation et de ressources humaines concernant les enseignants-chercheurs. Il regroupe la commission de la recherche (CR) et la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Présentation de notre liste CFDT

La Confédération Française Démocratique du Travail, la CFDT, est la **première organisation syndicale française en nombre d'adhérents** (860 000) et regroupe plus de 1 100 syndicats. La CFDT n'est ni de gauche ni de droite, elle est du côté des agents publics et des salariés. Son premier objectif est d'obtenir des droits nouveaux, en faisant reculer les inégalités. C'est par exemple **la CFDT qui a obtenu le droit de partir à la retraite à 60 ans** pour ceux qui ont commencé à travailler jeunes (plus de 600 000 personnes en ont bénéficié). La CFDT est adhérente à la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et se prononce pour une Europe politique, sociale, capable de faire face aux nouvelles puissances pour créer des emplois, préserver sa protection sociale et faire progresser les qualifications.

La CFDT est la **première organisation syndicale dans l'enseignement supérieur et la recherche publique**. Avec 12 élu.e.s et 21,52% des voix, la

CFDT est devenue le 11 juin 2015 la première organisation syndicale au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser).



Au sein de la CFDT, le Sgen-CFDT syndique toutes les catégories de personnels de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Publique, de l'Enseignement Agricole Public et de Jeunesse et Sports. Faire partie d'une **organisation interprofessionnelle** permet aux adhérent.e.s du Sgen-CFDT de ne pas s'en tenir aux seules revendications catégorielles.

Notre démarche : le **dialogue social**. Le Sgen-CFDT, dans ses pratiques de syndicat général, se veut force de proposition. Il recherche le dépassement des oppositions par des **revendications constructives, dynamiques**, prenant en compte les **intérêts de l'ensemble des acteurs concernés**. À la juxtaposition d'intérêts particuliers, il préfère la solidarité.

Le Sgen-CFDT défend un projet ambitieux pour l'enseignement supérieur et la recherche qui permet de réunir l'ensemble des formations post-bac et une recherche de qualité. Il **défend une logique de progrès dans l'équité** ne sacrifiant aucune catégorie de personnel et déploie une activité constante en faveur de **meilleures conditions d'exercice** des métiers de l'enseignement, de la recherche et de leur administration.

Notre projet s'appuie sur un bilan solide qui s'inscrit dans les actions et revendications portées par **notre équipe sortante d'élue.s présente dans toutes les instances de l'université** : conseil d'administration, conseil académique (commission de la formation et de la vie universitaire et commission de la recherche), mais aussi le comité technique d'établissement (CTE) qui traite de la gestion des ressources humaines à l'université, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), la commission paritaire (CPE) qui traite des décisions individuelles des agents titulaires, notamment les promotions, et la commission consultative paritaire pour les agents non titulaires (CCPANT) qui a le même rôle que la CPE pour les personnels contractuels. Nous sommes aussi présents et actifs au niveau national, notamment grâce à notre équipe de 150 élu.e.s au Conseil National des Universités (CNU).

Notre projet CFDT pour les personnels de l'Université de Strasbourg se décline selon quatre axes principaux :

1. La défense du statut des personnels de l'université (titulaires et contractuels)

Ce que nous avons obtenu :

- **Amélioration de la rémunération des agents publics avec la négociation nationale PPCR** (parcours professionnels, carrières et rémunérations). Cette politique indemnitaire va permettre d'améliorer la politique de rémunération de la Fonction publique et le déroulement de carrière. Cela signifiera l'obtention de primes plus justes et équitables et une réduction des décalages grades-fonctions. À l'université de Strasbourg, les élu.e.s Sgen-CFDT revendiquent un traitement équitable des titulaires et des contractuels.
- Respect d'un **traitement équitable entre les personnels** : nous l'avons notamment revendiqué dans le cadre de l'application du régime indemnitaire RIFSEEP.
- Défense des conditions d'emplois de tous les **agents contractuels**, notamment ceux recrutés dans le cadre des investissements d'avenir. Nous revendiquons que tous ces agents contractuels sur mission pérenne puissent être stabilisés par un CDI ou une titularisation.
- Obtention d'un **subventionnement des repas** pris par les agents de l'université dans les cafétérias du CROUS.

Ce que nous continuerons à défendre :

- Obtenir des primes plus justes et équitables.
- Réduire les décalages grade-fonction.
- Exiger la stabilisation par des CDI ou des titularisations (Loi Sauvadet) pour les personnes en CDD.
- Reconnaître toutes les missions qu'exercent les enseignants-chercheurs, particulièrement les différentes responsabilités (collectives, pédagogiques, scientifiques) et les projets collectifs, dans et hors de leurs établissements de rattachement.
- Améliorer la mobilité choisie des fonctionnaires.

2. La défense des conditions de travail des agents

Ce que nous avons obtenu :

- Défense des **conditions de travail**, notamment des collègues en bibliothèque en lien avec l'évolution possible de l'amplitude horaire des bibliothèques le soir et leur ouverture le dimanche.
- Amélioration de la **qualité de vie au travail** des personnels affectés à un nouvel établissement ; mise en place d'une procédure d'accueil et d'intégration, avec définition des fonctions et des objectifs, en cours de mise en œuvre.
- Mise en place d'une **formation des personnels d'encadrement** aux risques psychosociaux (RPS) et au management.
- Meilleure information des personnels concernés par une **réorganisation de service ou de composante**.
- **Opposition à l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP)** tel que présenté car il repousse encore l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux bâtiments publics.
- Mise en place d'une **information des personnels** concernés sur l'impact des nouveaux chantiers.
- Prise en compte des personnels n'ayant pas accès aux services bancaires pour qu'ils puissent recharger leur carte Izly.

Ce que nous continuerons à défendre :

- Lutter contre la souffrance au travail.
- Négocier une meilleure répartition des charges de travail.
- Faire des propositions concrètes d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail.
- Défense des services et composantes en souffrance à l'université.

3. La défense de tous les secteurs disciplinaires

Ce que nous avons obtenu :

- Maintien, à la commission de la recherche, des postes d'enseignants-chercheurs du secteur des sciences humaines et sociales.

Ce que nous continuerons à défendre :

- Continuer à avoir une égalité de traitement entre tous les secteurs disciplinaires de l'université.

4. La défense de la voix des personnels dans les évolutions de l'Université, à Strasbourg et au niveau national

Ce que nous avons obtenu :

- Opposition en CNESER à la baisse des dotations de l'État aux universités.
- Animation d'une **permanence mensuelle** où nous avons pu épauler de nombreuses personnes sur différentes questions (conditions de travail, mutation, rémunération, harcèlement, etc).
- Mise en place de procédures collectives dans les composantes et services où des dysfonctionnements sont signalés.
- Défense d'une gestion de l'université qui ne tienne pas uniquement compte des finances.
- Sauvegarde du **fonctionnement démocratique** de notre université, notamment en s'opposant à la suppression des locaux affectés aux

organisations syndicales ou en souhaitant que la composition de la commission de la recherche soit débattue par le congrès de l'université.

Ce que nous continuerons à défendre :

- Assurer la défense individuelle de tous les personnels en cas de besoin.
- Créer un **grand service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR)**, soutien du développement des connaissances, de l'insertion professionnelle et de la démocratisation de la réussite des étudiants.
- **Exiger de l'État qu'il assume ses responsabilités**, notamment en matière de financement et de définition d'une stratégie nationale pour l'ESR.
- Prise en compte de toutes les dimensions de l'activité de recherche (recherche fondamentale et appliquée, recherche-action, animation de la recherche, valorisation auprès du grand public) et refus d'une expertise se référant uniquement à un indice bibliométrique.

Plus généralement, nous nous efforcerons de défendre vos intérêts, dans la continuité de l'action de notre équipe sortante, en lien avec nos autres équipes élues au CNU, au CHSCT, au comité technique ainsi que dans les commissions paritaires. Nous continuerons à défendre tous les personnels (AENES, ITRF, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, bibliothécaires, personnels de santé, social, ITA ...), titulaires et contractuels, quel que soit votre secteur disciplinaire.

En votant et faisant voter pour la CFDT, vous nous permettez de continuer à vous défendre !